

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 9 mai 2017, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Léo Lelièvre, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère Murielle Couture, conseillère
	MM.	Réjean Desbois, conseiller Réal Roussy, conseiller Jacques Roussy, conseiller

Est absent : M. Roland Vallée, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Léo Lelièvre, maire

Est également présent :
Luc Lambert, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2017-05-064

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 11 avril 2017
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Dépôt état comparatif semestriel au 30-04-17
- 8- États financiers 2016 – OMH Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 9- Détections de fuites
- 10- Reconduction du programme FAIR
- 12- Carrefour action municipale et famille – Assemblée générale annuelle
- 13- Napperon la route du Rocher-Percé
- 14- Chambre de commerce - Adhésion 2017-2018
- 15- Fondation Adapte-Toit
- 16- Autres sujets : Ponceau chemin Duguesclin Est
Plan d'intervention – Taxes sur l'essence
- 17- Période de questions
- 18- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point autres sujets ouvert.

2017-05-065

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2017

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 11 avril 2017 tel que rédigé.

2017-05-066

CORRESPONDANCE

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'avril 2017.

2017-05-067

LISTE DES COMPTES DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET RAPPORT DES SALAIRES NETS

Le conseil municipal prend acte de la liste des comptes du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'avril 2017.

2017-05-068

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2017.

2017-05-069

DÉPÔT ÉTATS COMPARATIFS SEMESTRIELS AU 30-04-2017

Le directeur général dépose les états comparatifs semestriels en date du 30 avril 2017.

2017-05-070

ÉTATS FINANCIERS 2016 – OMH SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

Il est proposé par Murielle Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les états financiers 2016 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tels que déposés.

2017-05-071

DÉTECTIONS DE FUITES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé a retenue les services de l'entreprise Gorl'eau pour réaliser la détection des fuites sur leur réseau pour l'année 2017 et 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a avantage à retenir les services de la même entreprise afin de diminuer les frais de mobilisation ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à accorder les travaux de détections de fuites à l'entreprise Gorl'eau si elle peut réaliser les travaux durant la période estival. Si non, le directeur demandera des soumissions sur invitation auprès de d'autres entreprises.

2017-05-072

RECONDUCTION PROGRAMME FAIR

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le maire soit autorisé à signer le protocole d'entente, à intervenir entre la Municipalité régionale de comté le Rocher-Percé et les autres municipalités de la MRC, dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR).

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à présenter un projet dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

2017-05-073

**CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE –
COLLOQUE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Monsieur Réal Roussy informe les membres du conseil municipal que le colloque et l'assemblée générale annuelle du Carrefour action municipale se tiendra à Gaspé cette année.

2017-05-074

NAPPERON LA ROUTE DU ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par Réjean Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal contribue pour la réédition du napperon La Route du Rocher-Percé pour un montant de 200 \$.

2017-05-075

CHAMBRE DE COMMERCE – ADHÉSION 2017-2018

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal n'adhère pas à la Chambre de commerce du Rocher-Percé.

2017-05-076

FONDATION ADAPTE-TOIT

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le passage de la Traversée le courage d'avancer de la fondation Adapte-Toit sur le territoire de la municipalité.

2017-05-077

PONCEAU - CHEMIN DUGUESCLIN

Le directeur général informe les membres du conseil municipal que le ponceau situé à l'Est du chemin Duguesclin est très endommagé et il y a lieu de vérifier s'il faut fermer le chemin avant d'effectuer les réparations qui s'imposent.

Il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise les travaux de réparation du ponceau situé à l'Est du chemin Duguesclin.

QUE les sommes nécessaires pour payer les travaux soient présent à même le surplus.

2017-05-078

PLAN D'INTERVENTION – TAXES SUR L'ESSENCE

Considérant qu'il y a lieu de modifier le plan d'intervention sur le programme de taxes sur l'essence ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Réal Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal ajourne la séance à 19 heures, le 11 mai 2017, pour traiter les sujets suivants : Plan d'intervention et ponceau chemin Duguesclin côté Est.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 : 51 heures et elle s'est terminée à 19 : 52 heures.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2017-05-079

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Réal Roussy à 19 : 53 heures.

Léo Lelièvre, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Léo Lelièvre maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »